

LOT

Séance du 28 mars 2024

| | |
|------------------------------------|--|
| Membres en exercice : 11 | Date de la convocation 22 mars 2024 le vingt-huit mars deux mille vingt-quatre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Christophe BENAC |
| Présents : 8 | Présents : Christophe BENAC, Mélanie GARDOU, Marie-Françoise GUITARD, Gilbert HEREIL, Carole DUGOUCHET, Françoise SINDOU, Anne SOLEILHAVOUP, Michel GARDOU |
| Votants: 9 | |
| Pour: 9 | Représentés: Serge LANGLES représenté par Marie-Françoise GUITARD |
| Contre: 0 | |
| Abstentions: 0 | Excusés: Muriel RENOU, David RMIERE |
| | Absents: |
| | Secrétaire de séance: Françoise SINDOU |

Objet: Amortissement Eclairage public - DE_2024_1_3

Dans le cadre du vote du budget Monsieur le Maire indique au Conseil municipal qu'il convient de procéder à l'amortissement des travaux de renouvellement de l'éclairage public réalisés par la FDEL.

Il rappelle que le montant des travaux s'élève à 5298.56 €.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés, le conseil municipal décide de prévoir un amortissement sur 1 an compte tenu de la somme.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance



Le Maire
Christophe BENAC

